



**INFORMATIONS MUNICIPALES**

**Juniville**



**ECHOS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Depuis son installation le 25 mai, le conseil municipal s'est réuni six fois. Le contexte de crise sanitaire vécu depuis le mois de mars et encore bien présent à ce jour perturbe aussi la vie et le fonctionnement de notre collectivité. Néanmoins, nous nous sommes mis en ordre de marche pour que la vie municipale reste active et que les décisions à prendre ne soient pas toujours reportées.

Après l'élection du Maire et des Adjoints lors de la première réunion le 25 mai, la séance du 2 juin a vu essentiellement la désignation des membres composant les commissions (voir site Internet) et des représentants de la commune dans diverses instances. La troisième réunion du 18 juin a été consacrée aux votes des budgets et des taux d'imposition communaux (inchangés), au vote des subventions aux associations, à minima maintenues. Elle a fixé les tarifs des occupations des salles et des droits de place, a validé les devis des travaux d'abattage d'arbres au collège et du ragréage d'une façade au musée. Le 9 juillet s'est tenue la quatrième réunion, dont l'ordre du jour principal était l'étude de devis de plusieurs travaux à réaliser. Parmi ceux-ci, ont été validés la réfection d'un puisard rue de Bel Air et l'arasement et le nivellement de la décharge « sauvage » route d'Annelles qui, de ce fait, n'existera plus. Le 10 juillet fut consacré exclusivement à la désignation des 3 délégués titulaires et des 3 suppléants pour représenter la commune lors des élections sénatoriales du 26 septembre. Enfin, la sixième réunion qui s'est tenue le 27 juillet a permis au conseil de valider les devis des travaux à réaliser pour la restructuration de la ruelle Saint Amand et pour la réfection de la toiture du château des écoles.

Au cours de ces réunions, bien d'autres sujets ont été abordés ou d'autres décisions ont été prises. Vous pourrez en prendre connaissance dans les comptes-rendus publiés sur notre site Internet ([www.juniville.fr](http://www.juniville.fr)).

D'ici la fin de l'année, il y aura encore beaucoup de travail à réaliser, que ce soit au sein des commissions ou lors des réunions du conseil à venir. Poursuivre dans le contexte actuel ce qui a été commencé depuis le début de notre mandat et surtout penser et retenir ce qui sera entrepris en 2021, tels seront nos axes de travail durant les quatre mois à venir.

Mais il faudra aussi prendre en compte les incertitudes qui pèsent actuellement dans nos vies quotidiennes et municipales avec la crise sanitaire qui n'en finit pas. Nous sommes, avec les consignes et instructions gouvernementales ou préfectorales, contraints à ne pas pouvoir toujours autoriser certaines manifestations ou alors à obliger les organisateurs à les réaliser avec conditions limitées.

Le Maire que je suis ne peut qu'approuver les mesures dictées par nos gouvernants en demandant à tous nos concitoyens de respecter avec beaucoup de rigueur les gestes barrières, dont le port du masque et la distanciation. Il en va de la santé de tous, aujourd'hui et demain, pour ne pas connaître à nouveau les drames de la première vague de la pandémie.

Le Maire  
Christian COGNIARD

**Retrouvez l'actualité de votre commune sur le site**  
[www.juniville.fr](http://www.juniville.fr)



### BALAYAGE DES RUES

Le balayage des rues et caniveaux de notre commune aura lieu **le lundi 14 septembre**. Celui-ci commencera tôt le matin. Il est demandé aux riverains de bien vouloir retirer leurs véhicules pour faciliter le travail de la balayeuse. Merci de votre compréhension.



### CIRCULATION AUX ABORDS DU PÔLE SCOLAIRE VERLAINE

Il est important de rappeler les règles de circulation et de stationnement aux abords de l'école afin que cette année ne soit pas marquée par des incivilités qui peuvent mettre en danger les élèves du pôle scolaire.

Ainsi, il convient de :

- Ne pas stationner sur l'emplacement des transports scolaires.
- Stationner sur les emplacements prévus à cet effet par la commune et ce sans empiéter sur la partie « trottoir » pour les piétons.
- Ne pas circuler en voiture aux heures de sortie de classe, soit entre 11 h 45 et 12 h 15 et 16 h 15 et 16 h 45, car la rue est en sens interdit à ces horaires.

Afin de sensibiliser davantage les usagers, la présence de la gendarmerie a été demandée durant les premiers jours de reprise de l'école.

### MANIFESTATION DE SYMPATHIE À L'OCCASION DU DÉPART EN RETRAITE DU DOCTEUR ALAIN LOUIS



Comme chacun le sait, le Docteur Louis a pris sa retraite le 30 juin 2020.

Le 29 août dernier, le Conseil Municipal a souhaité lui témoigner toute sa sympathie et le remercier autour d'un verre de l'amitié pour son engagement auprès de la population junivilloise durant 35 ans.



## Suivez l'actualité de JUNIVILLE en temps réel avec l'application illiwap

Evénements, réunions, fête de village, incidents, coupure d'eau ou d'électricité, fuite de gaz, alerte météo, etc... recevez toutes les infos de la commune directement sur votre téléphone en seulement 3 étapes !

1

Téléchargez l'application illiwap



Sur votre Google Play (Android)



Sur votre AppStore (iOS)

2

Recherchez votre commune

Entrez manuellement le nom de la commune dans la barre de recherche de votre application



OU

Scannez le QRCode via le lecteur intégré

3

Suivez votre commune

Cliquez sur le bouton SUIVRE pour vous abonner à l'actualité de la commune



Recevez les notifications sur votre smartphone

Tous les messages que vous recevrez seront disponibles dans le fil d'actualité de votre application pendant 30 jours



illiwap, c'est l'appli :

**SANS INSCRIPTION**

Pas d'email, pas de

téléphone, aucune

coordonnée, pas de fichier

**GRATUITE**

Téléchargement gratuit et sans engagement

**LES PIEDS A LA RETOURNE**  
**SAISON 2020/2021**



**Ecole d'athlétisme :**

- **De 7 à 11 ans** : le vendredi de 16h30 à 17h30 au Cosec avec Guy.
- **De 12 à 14 ans** : le vendredi de 18h à 19h30 au Cosec avec Christophe (nouveau coach).

*Attention, en raison des travaux du Cosec, la reprise ne pourra se faire à la rentrée. Contacter le club pour connaître la date de reprise pour les deux sections.*

**Groupe running adultes :**

- Le mercredi de 19h à 20h30 – RDV sur la place de la mairie avec Lionel.

*Reprise le mercredi 2 septembre (2 séances d'essai offertes).*

- Le samedi et/ou le dimanche matin – RDV sur la place de la mairie à 9h pour une sortie basée sur l'endurance (footing long) ou VTT.
- Salle d'entraînement : possibilité de l'utiliser à toute heure (vélo elliptique, tapis de course et rameur). Elle est située cette saison dans les anciens bureaux de la CAJ, rue du Moulin.

**Section Sport Pour Tous :**

Cette activité est axée sur la mise ou remise en forme et l'entretien de sa condition physique et sportive. Elle est ouverte à tout public adulte et est encadrée par Guy PLANTEGENET, éducateur sportif en activités physiques pour tous.

**Deux séances hebdomadaires sont proposées :**

Les lundi et jeudi de 16h30 h à 18h à la salle des fêtes (au Dojo à l'ouverture de celui-ci).

=> **Reprise le jeudi 3 septembre à 16h30.**

N'hésitez pas à venir voir et découvrir cette activité Sport Pour Tous qui mérite d'être pratiquée. (2 séances d'essai offertes).

Pour pouvoir exercer l'une ou l'autre de ces deux dernières activités, en salle d'entraînement ou le Sport Pour Tous, il suffit de prendre une cotisation au club (25 € l'année pour la salle et 35 € pour Sport Pour Tous). Certificat médical obligatoire.

**A noter :**

**Vous avez découvert le running pendant le confinement et vous souhaitez progresser ? Prenez date !!**  
**Le samedi 26 septembre**, le club vous propose une séance running adaptée aux débutants **de 9h à 10h** au Cosec. Puis **de 10h à 11h**, venez découvrir la marche nordique (être muni de bâtons) où la technique vous sera expliquée. Attention, c'est une activité physique à part entière qui n'est pas comparable à de la simple marche ou promenade. Ces deux séances seront encadrées par Lionel, coach running et athlète santé. Cette date sera également l'occasion de finaliser les prises de licences pour les enfants et adultes.

Pour tout renseignement sur les activités running adultes et enfants, salle ou sport pour tous, vous pouvez contacter Lionel à : [pinotlionel@orange.fr](mailto:pinotlionel@orange.fr)

# Et si tu te mettais au Judo cette année ?



**Les cours de judo reprennent à Juniville, Rethel et Vouziers dès le Samedi 5 Septembre 2020.**

Si tu souhaites exercer un sport qui te permette de partager des valeurs de courage, d'honneur, de respect, d'amitié, de dépassement de soi, Alors rejoins notre équipe de judokas et viens t'entraîner avec nous !

Si tu es né(e) en 2014 ou avant :

## A JUNIVILLE

Débutants : Le Samedi de 15H30 à 16h30.

Initiés : le mardi de 18h00 à 19h30 et le samedi de 16h30 à 17h30.

Compétiteurs et Adultes : le mardi de 19h30 à 21H00 et le samedi de 17h30 à 19h00.

## A RETHEL

Débutants : Le mercredi de 17H30 à 18H30

Initiés : Le mercredi de 18H30 à 20H00

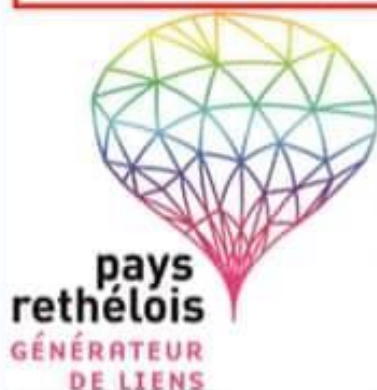
## A VOUZIERS

Débutants : le samedi de 11h00 à 12h00.

Initiés : le samedi de 9h30 à 11h00.

Compétiteurs et Adultes : le jeudi de 18h30 à 20h30.

**Tu n'es pas sûr(e) d'aimer le judo ? Nous t'offrons deux séances d'essai gratuites pour découvrir ce sport, alors plus d'hésitation, rejoins nous dès le 5 septembre !**



**Pour tout renseignement, contacter :**

**Le Président:** Jany MICHEL      Tél. 06 80 06 62 58

**Entraîneurs:** Eric GUILLOUX      Tél. 06 08 51 97 46

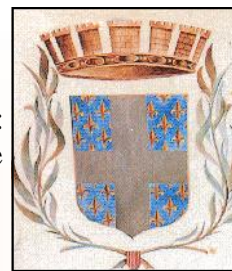
Adrien GUILLOUX      Tél. 06 82 65 43 30

CLUB AFFILIÉ A LA



# ASSOCIATIONS DIVERSES

## ASSOCIATION MÉMOIRE ET PATRIMOINE DE JUNIVILLE



L'Association Mémoire et Patrimoine de Juniville, créée le 19 avril 2018, a pour but : toutes actions, manifestations et événements relatifs à l'histoire et au patrimoine de Juniville.

Elle réunit les habitants de Juniville et de ses environs soucieux de conserver la mémoire, valoriser l'histoire écoulée de notre commune de ses origines jusqu'à nos jours et promouvoir les éléments patrimoniaux.

Elle effectue les travaux de recherches, réalise les études et documents aux fins de vulgarisation et diffusion. L'association rédige des articles sur des thèmes historiques dans le bulletin municipal.

Si l'histoire et le patrimoine de Juniville vous intéresse, adhérez à l'association. La cotisation annuelle est fixée à 10 €, toute somme supérieure est la bienvenue.

L'assemblée générale 2020, retardée par la crise sanitaire, est organisée le vendredi 4 septembre 2020 à la salle polyvalente.

Pour tout renseignement, adressez vous aux membres du bureau :

- Bertrand JENIN, Président, 4 rue du Val des Paons - tél. 06 08 64 10 80
- Betty BACHY, Vice-Présidente, 21 ave des Ecoles - tél. 03 24 72 71 43
- Nicole BUNEAUX, Secrétaire, 20 rue A Doury - tél. 03 24 72 71 12
- Michel BRISSART, Trésorier, 12 St Hilaire - tél. 06 83 45 57 06



## RENTÉE DE L'ADMR

Qui est l'ADMR ?

C'est une association qui propose des services aux personnes, jeunes ou moins jeunes, tels que ménage, repassage, aide au lever, au coucher, préparation de repas.

Elle se compose de 9 salariées, formées à tous ces services.

Pour la rentrée de l'ADMR cette année, seuls des sacs à pain seront distribués à nos boulangers.

Pour Noël, bénévoles et salariées se sont retrouvés autour d'un bon gâteau. Cette rencontre a permis à tous de se connaître.

Lors de notre assemblée générale, un nouveau bureau a été élu avec comme présidente Mme Martine HABERT et comme vice-présidente Mme Isabelle CLAUSSE.

Nous tenons à remercier Mme Ghislaine AVE pour tout le travail fourni durant ces 4 années à la tête de notre association.

Si vous avez un peu de temps libre, vous pouvez nous rejoindre.

Pour tout renseignement, contactez le 06.33.73.19.85 ou le 06.20.09.08.35.

## L'ASSOCIATION « LES ECOLIERS VERLAINE » RECRUTE !



L'association des parents d'élèves du pôle scolaire de Juniville œuvre à travers ses manifestations à financer la venue du Père Noël et la remise d'un cadeau à chacun des élèves, à offrir des chocolats à Noël et à Pâques, à participer en partie ou entièrement au financement des voyages et des spectacles scolaires.

Collaboration pour l'organisation de la brocante du musée Verlaine, « Journée des écoliers », kermesse et de nombreux partenariats font la force de l'association.

Cette année spéciale, très impactée par la crise sanitaire, a contraint l'association à annuler la plupart des événements.

Nous espérons que cette nouvelle année nous permettra de reprendre une activité normale ou presque.

Composée de ses 6 membres du bureau, « Les Ecoliers Verlaine » ne serait pas ce qu'elle est sans le bénévolat de tous ses membres actifs.

Vous avez envie donner de votre personne ? Quelque soit le temps que vous aurez à consacrer à l'association, l'équipe sera heureuse de vous accueillir !

Contact : M. Laurent BOUTRY, 06 28 28 00 62.

